

**Message de Monsieur Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur,
à l'occasion de l'hommage aux militaires de la gendarmerie décédés en 2015 dans
l'accomplissement de leur devoir
16 février 2016**

Comme chaque année, la journée du 16 février nous rassemble pour rendre hommage aux gendarmes morts dans l'accomplissement de leur devoir. Au cours de l'année passée, deux de vos camarades ont ainsi perdu la vie dans des conditions particulièrement violentes, alors qu'ils remplissaient leur mission de protection des Français.

Le major Philippe Lallemand, du peloton motorisé de Briey, a été renversé par une voiture, le 23 avril, en Meurthe-et-Moselle, au cours des opérations de recherche auxquelles il participait pour retrouver une petite fille kidnappée.

Le major Laurent Pruvot, du peloton d'autoroute de Roye, a, quant à lui, été tué, le 25 août 2015, à Roye, dans la Somme, alors qu'il cherchait à neutraliser un forcené qui venait de décimer une famille.

A leurs familles, à leurs proches et à leurs camarades, je veux dire toute ma compassion et tout mon soutien. A chaque fois qu'un gendarme ou un policier tombe en mission, c'est en effet l'ensemble des forces de l'ordre qui sont éprouvées.

Au même instant, dans tous les départements de France, en présence des autorités civiles, judiciaires et militaires, un temps de recueillement est observé pour rendre un hommage solennel à la mémoire de vos deux camarades.

En 2015, le courage des femmes et des hommes qui composent les forces de l'ordre a été, une fois de plus, mis à rude épreuve. Par deux fois, en janvier et en novembre, des attentats d'une gravité sans précédent ont en effet été commis sur notre sol, provoquant la mort de 147 victimes innocentes et faisant en outre des centaines de blessés.

Aussi, je veux dire à l'ensemble des forces de l'ordre que c'est la Nation tout entière qui éprouve à leur égard une profonde gratitude pour l'héroïsme dont elles ont fait preuve en ces journées tragiques, parfois jusqu'au sacrifice ultime. Chacun sait combien leur mobilisation a été exemplaire. Je pense notamment aux gendarmes du GIGN, aux policiers de la BAC parisienne, du RAID et de la BRI, qui, en janvier comme en novembre, ont risqué leur vie pour neutraliser les terroristes et garantir la sécurité de nos concitoyens.

J'ai une pensée toute particulière pour vos deux camarades qui, les premiers, ont fait face, à Dammartin-en-Goële, aux deux terroristes de « Charlie Hebdo » qu'ils ont contraints à se retrancher jusqu'à l'arrivée et l'intervention des hommes du GIGN. Pour cet acte de bravoure exceptionnelle, le Président de la République leur a remis les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur. La valeur d'une si haute distinction rejaillit sur l'ensemble de la Gendarmerie nationale.

Les Français connaissent la force de votre engagement. Ils mesurent désormais pleinement le prix des sacrifices que vous consentez au service du bien commun. Ils savent à quel point ils peuvent compter sur la détermination des gendarmes, des policiers et des policiers municipaux à les protéger en toutes circonstances, au quotidien comme face aux événements exceptionnels.

Pour défendre la République et l'Etat de droit, vous êtes en effet, avec les policiers, en première ligne. Face à la criminalité et à la délinquance, contre toutes les violences, vous constituez ensemble notre plus solide rempart. Plus que jamais, quand le pays est menacé, l'autorité de l'Etat que vous incarnez est une condition de la cohésion nationale, en garantissant le respect de la loi républicaine contre tout ce risquerait de miner notre société.

Sachez que la République sera éternellement reconnaissante à celles et ceux qui la servent avec honneur et abnégation.

N'oublions jamais ceux qui sont tombés en mission en 2015, tels Laurent Pruvot et Philippe Lallemand. Que le sens du devoir qui les a guidés continue d'inspirer notre action : tel est le souhait que je formule aujourd'hui, au nom des forces de sécurité."